

CSR D: LES FONDAMENTAUX

PRESENTATION



Dans une économie qui se transforme pour s'adapter à la transition écologique, l'Union européenne hausse ses exigences en matière de transparence extra-financière. La CSRD, Corporate Sustainability Reporting Directive, est la nouvelle réglementation encadrant le reporting des entreprises cotées ou non, ETI, PME et grandes entreprises.

Il s'agit à la fois pour les entreprises de présenter leur intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur stratégie d'entreprise et de fournir des données de suivi de leur performance RSE. Le reporting sera disponible à la lecture par l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise (clients, investisseurs, collaborateurs, etc.) et une vitrine de la place de l'entreprise dans la société. Dans ce contexte, la construction d'un reporting CSRD cohérent et aligné avec les ambitions de l'entreprise est stratégique.

Cette formation se propose de donner les clés pour comprendre les enjeux de la CSRD et ses exigences et pour mettre en place un processus de reporting solide. Même les entreprises qui n'y sont pas soumises doivent pouvoir comprendre la nature et le périmètre d'informations environnementales et sociales progressivement demandées par tous les donneurs d'ordre.



PUBLIC

Toute personne intéressée par les enjeux de la CSRD, en charge d'une partie ou de toute l'application de la CSRD dans son entreprise ou souhaitant s'y investir, quelle que soit la taille de l'entreprise

Minimum : 4 participants

Maximum : 12 participants



PREREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour accéder à cette formation



OBJECTIFS

Objectif général de la formation

Le participant sera en mesure de mettre en œuvre des actions pour comprendre, construire, déployer et suivre le processus de reporting CSRD de son entreprise

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les enjeux de la transparence extra-financière
- Donner le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit la CSRD
- Comprendre les exigences de la CSRD et des ESRS
- Appréhender le calendrier d'application de la CSRD
- Introduire les notions clef de la CSRD
- Identifier les enjeux RSE matériels d'une entreprise en termes d'impacts, de risques et d'opportunités
- Introduire les principales normes internationales sur lesquelles la CSRD s'appuie
- Comprendre la méthodologie de construction d'un reporting CSRD
- Savoir choisir des outils d'aide à la construction d'un reporting CSRD
- Être capable d'être un acteur de la construction d'un reporting CSRD, ainsi que de son suivi annuel



DUREE, DATES ET LIEUX

- 1 jour soit 7 heures
- Disponible en **Inter-entreprise** sur le mode distanciel (dates et tarifs sur www.fctsolutions.com)
- Disponible en **Intra-entreprise** sur le mode présentiel partout sur les 13 régions de la France métropolitaine
- Nos formations sont accessibles à tous. Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter par téléphone au 01 43 67 32 52 ou par courriel à l'adresse contact@fctsolutions.com



MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Envoi d'un support de cours électronique avec la convocation
- Approche dynamique et interactive via des mises en situations et lectures critiques de rapports RSE
- Présentation de cas avec des mises en application des méthodologies étudiées
- Mise en commun des expériences à travers des situations actuelles et du vécu en entreprise
- QCM de validation des acquis
- Remise d'une attestation de fin de formation validant les objectifs

CSR: LES FONDAMENTAUX



⇒ PROGRAMME DE LA FORMATION

PARTIE I : INTRODUCTION A LA CSR (1H30)

1. Le contexte réglementaire de la transparence extra-financière 60'

- Les enjeux et défis de la transition durable, le Green Deal de l'Europe
- Les précédentes lois régulant la transparence extra-financière
- La DPEF
- CSRD, taxonomie, SFRD et leurs interactions

Exercice n°1 : Identifier les réglementations qui s'appliquent à une entreprise donnée

2. Définitions clef de la CSR (30')

- RSE et ESG au sens de la CSR
- Les parties prenantes
- ESRS et EFRAG

PARTIE II : LES ESRS, LES NORMES EUROPEENNES EN MATIERE DE REPORTING 3H

1. ESRS 1 & 2 (60')

- ESRS 1 : les exigences générales
- ESRS 2 : les informations générales : gouvernance, stratégie, gestion des IRO, objectifs et indicateurs

Exercice n°2 : Pour une entreprise donnée, identifier les IRO (impacts, risques, opportunités)

2. ESRS obligatoires (60')

- ESRS E1 : changement climatique
- ESRS S1 : main-d'œuvre propre

Exercice n°3 : Lecture critique et comparaison de passages de rapports RSE d'entreprises d'un même secteur.

3. Les autres ESRS (60')

- ESRS environnementaux
- ESRS sociaux
- ESRS de gouvernance

Exercice n°4 : Lecture critique et comparaison de passages de rapports RSE d'entreprises d'un même secteur.

PARTIE III : COMMENT METTRE EN PLACE LA CONFORMITE A LA CSR 1H45

1. Effectuer un état des lieux des pratiques

2. S'appuyer sur une stratégie RSE solide

3. Mettre en place / renforcer la collecte et la gestion des données ESG

4. Les outils du reporting CSR

Exercice n°5 : Réflexion individuelle puis partagée, encadrée par le formateur avec le groupe : quelles actions puis-je mener dans mon entreprise à mon retour de formation ? Sur quels leviers agir ?

PARTIE IV : SYNTHESE ET CONCLUSION (45')

1. QCM de validation des acquis

2. Feedback des participants



SPECIFICITE DE L'APPROCHE PEDAGOGIQUE

La spécificité de l'approche pédagogique FCT Solutions se veut Empirique ce qui implique l'implémentation d'un ou plusieurs jeux de rôle en flux continu lors de la formation. Ce qui est appris en théorie est directement implémenté dans les activités. Cette approche basée sur une pédagogie différenciée et intégrée à une approche par problème permet d'ancrer les acquis avec un niveau de rétention plus élevé

CSRD: LES FONDAMENTAUX



⇒ PROGRAMME DE LA FORMATION

MODES DE DIFFUSION DE LA FORMATION

Présentiel : cette formation peut être suivie en présentiel. Le participant reçoit par courriel une convocation indiquant les modalités d'accès à la formation. La formation est assurée entièrement par le formateur FCT Solutions sur le lieu de la formation.

Distanciel : cette formation peut être suivie sur le mode distanciel sur simple demande.

Le participant reçoit par courriel un lien lui permettant de rejoindre la classe virtuelle à partir d'un ordinateur connecté à internet et disposant du son et d'une webcam intégrée.

En temps réel (formation synchrone), il suit la formation affichée au centre de l'écran (support de cours déroulé par le formateur) et écoute le formateur, le voit parler, peut interagir avec lui, poser des questions, faire répéter. Au même titre qu'une formation en présentiel, le formateur écoute les questions, répond, instaure le débat en temps réel, maîtrise la cadence et diffuse l'apprentissage tout en contrôlant à tout moment la bonne acquisition.

Le formateur peut diffuser sur son écran des outils pédagogiques complémentaires (tableaux, schémas, graphiques) au fur et à mesure de la formation.

Le participant est évalué pendant la formation au moyen de QCM corrigés avec le formateur afin de déterminer les acquis.

Tout au long de la formation, le participant peut interagir avec le formateur et même avec d'autres participants, toujours avec l'encadrement du formateur.